DELTA DU PO

Eau · Italie

Coordonnées GPS	45.15069, 12.32778
Altitude	1 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied > 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Campo di Volo "Gli Acquilotti" 7,5 km, direction O · même altitude que le spot
Référence du spot	301387

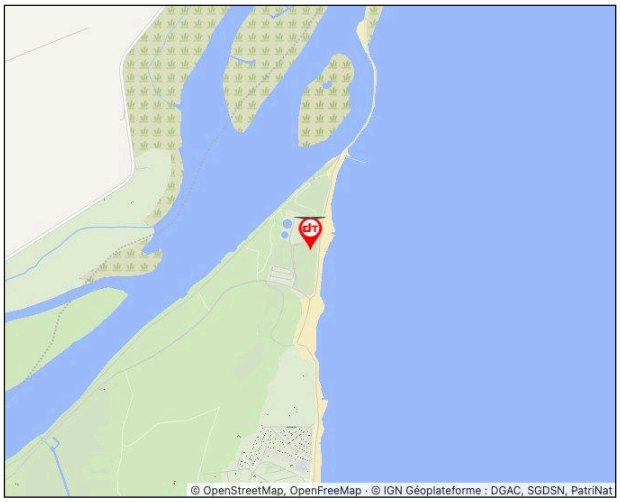

Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mer. 25 nov.	06:49	07:22	16:33	17:06	9 h 11	07:22–08:08 · 15:47–16:33
Jeu. 26 nov.	06:50	07:23	16:33	17:06	9 h 09	07:23–08:10 · 15:46–16:33
Ven. 27 nov.	06:52	07:24	16:32	17:05	9 h 07	07:24–08:11 · 15:45–16:32

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Campo di Volo "Gli Acquilotti"	Aérodrome	7,5 km, direction O	0 m
Aéroport de Cà Negra	Aérodrome	16 km, direction SO	0 m
Campo di Volo "Cavaliere d'Italia"	Aérodrome	17 km, direction O	0 m
Campo di Volo Sturaro	Aérodrome	21 km, direction O	3 m

Description

Le delta du Pô qui est l'embouchure du fleuve Pô et la partie Est de la plaine du Pô qui borde la mer Adriatique en Italie du Nord. Le parc régional du delta du Pô est une aire qui couvre 52 000 hectares de la région Émilie-Romagne, qui s'étend du Pô de Goro et qui couvre tout le delta historique du Pô, englobant également les embouchures des fleuves Reno, Lamone, Bevano. Comprenant entre autres les zones humides et saumâtres de la côte Adriatique et l'arrière-pays immédiat : la poche de Goro, les marais de Comacchio, les terres de Ravenne, les salines de Cervia, les forêts d'Argenta, la forêt de la Panfilia, la forêt de Mesola et les pinèdes du Lido di Classe à l'embouchure du Savio au nord de Cervia. Une multitude d'oiseaux sédentaires ou de passage est observable : Mésange, alouette, chardonneret, geai, coucou, pinson, pivert...et les espèces vivant en ambiance humide : Martin ...

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=301387

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=45.15069&lon=12.32778
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.